

Loi narcotrafic: une loi liberticide de plus qui ne lutte pas contre le trafic de stupéfiants

Cette semaine, Mme la députée Nathalie Oziol a voté contre la proposition de loi Darmanin-Retailleau, qui prétend "sortir la France du piège du narcotrafic". C'est en réalité une loi fourre-tout qui ne changera rien puisqu'elle ne propose pas de lutter contre la criminalité organisée, tandis qu'elle est la **trente-deuxième loi attentatoire aux libertés fondamentales sous l'ère Macron.**

La loi narcotrafic propose ainsi le rétablissement des quartiers haute sécurité, régime carcéral d'isolement quasi-total qui avait été interdit en 1982, mais aussi l'augmentation de la durée de détention provisoire. Le Syndicat de la magistrature met en garde contre **l'escalade répressive qu'il qualifie d'"injuste" et "dangereuse"**. Par ailleurs, **les prisons sont déjà surpeuplées**, notamment à cause de précédents dispositifs, telles que les Opérations Place Nette, qui prétendaient aussi éradiquer le trafic en faisant un maximum d'interpellations. La densité carcérale de la maison d'arrêt de Villeneuve-Les-Maguelone atteint ainsi actuellement 151,4%.

Cette loi autorise également l'interdiction administrative de paraître dans un lieu, les expulsions locatives, ou encore la possibilité pour le préfet de fermer des commerces sur la simple base du soupçon de participer à du trafic de stupéfiants. **Toutes ces mesures sont contraires aux principes de l'Etat de droit, dont on sait que le ministre Retailleau fait peu de cas.** La France insoumise s'est par ailleurs opposée à l'information systématique des maires lorsque de telles mesures sont prises. Cela ne relève pas de leur rôle et les expose inutilement.

Ce projet dangereux ignore les causes sociales et économiques de la criminalité. Il est vidé de toute question de prévention, de protection des victimes ou encore de politique de santé publique. **Le groupe La France insoumise est le seul à s'être unanimement opposé à ce texte.**

Nous défendons un plan de lutte ambitieux intitulé *Du « narcotrafic » à une approche globale de la criminalité organisée*, et consultable en ligne, dont les 3 axes sont:

- **désarmer la criminalité**, notamment par la légalisation du cannabis
- **renforcer les moyens d'action** par le recrutement de 5000 postes dans la police judiciaire qui lutte et enquête sur le "haut du panier", c'est-à-dire ceux qui organisent les réseaux criminels et s'enrichissent de manière colossale
- mettre les moyens dans **la prévention, l'éducation, la réduction des risques**

La justice sociale est la réponse aux défis de notre époque.